



REPRISE DES EXPLOITATIONS : QUEL EST LE RESSENTI DES PRODUCTEURS ?

RÉSULTATS COMPLETS DE L'ENQUÊTE

Avenue Comte de Smet de Nayer, 14
5000 Namur
081 240 430

info.socopro@collegedesproducteurs.be
www.collegedesproducteurs.be

Table des matières

Pourquoi une enquête auprès des producteurs ?	3
Qui sont les répondants à l'enquête ?	3

Pourquoi une enquête auprès des producteurs ?

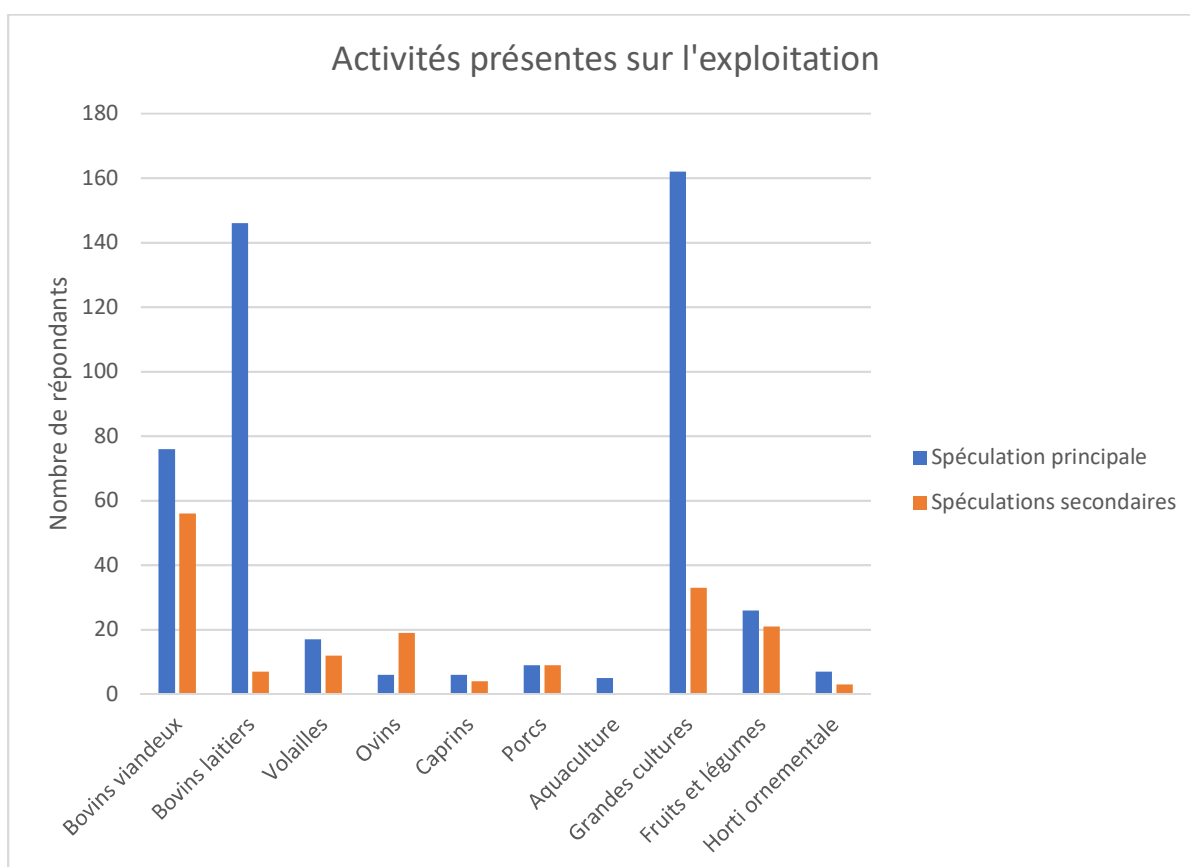
La reprise des exploitations agricoles/horticoles/piscicoles dans les dix années à venir est un réel problème, rencontré dans de nombreux pays et plus aigus dans certains secteurs. En Wallonie, en 2016, 67% des exploitants ont plus de 50 ans. 44% déclarent qu'ils n'auront pas de successeur et seulement 21 % qu'ils en ont un (Chiffres 2016 SPW Agriculture). L'attractivité du métier de producteur pour les jeunes est déterminant pour le futur de la production agricole/horticole/piscicole en Wallonie.

Plusieurs études ont été menées à l'étranger, pour tenter de définir les causes et de proposer des solutions. Des actions sont également menées en Wallonie, notamment par le RWDR et ses partenaires avec les cafés transmissions. Afin de mieux connaître l'avis des producteurs wallons sur la reprise des exploitations et de leur permettre de proposer des pistes d'actions qui faciliteraient la reprise, le Collège des Producteurs, à la demande des représentants de plusieurs secteurs, a réalisé une enquête en ligne du 10 mai au 15 juin 2022. **Cette enquête n'a pas de valeur statistique, il s'agit bien d'une enquête qualitative destinée à prendre l'avis des producteurs sur la question.**

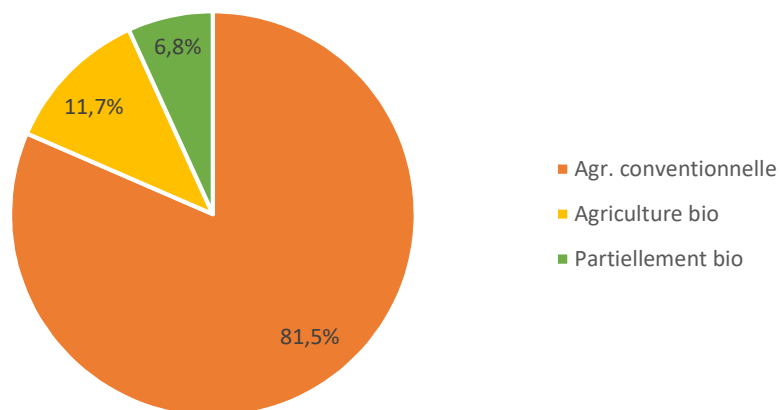
Vous trouverez ci-dessous les résultats. Dans une première partie, ils sont présentés pour l'ensemble des répondants. Ensuite, les résultats sont également présentés par secteur.

Qui sont les répondants à l'enquête ?

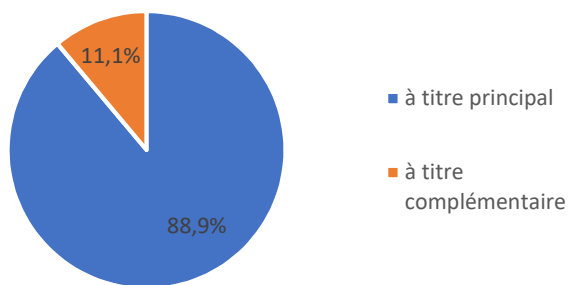
325 producteurs ont répondu à l'enquête, la majorité d'entre eux ayant comme production principale les grandes cultures, le lait de vache et la viande bovine ce qui correspond bien à la répartition des activités agricoles en Wallonie. 82% des producteurs pratiquent l'agriculture conventionnelle. 89% sont indépendants à titre principal et 83% ont un statut de personne physique. Enfin, 62% des répondants ont plus de 50 ans.



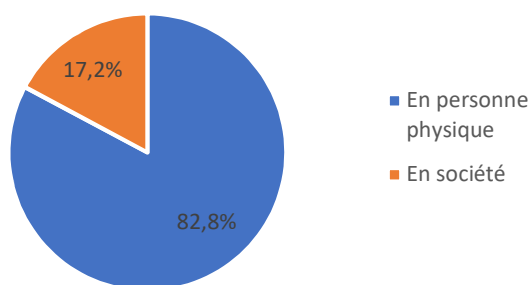
Exploitations conventionnelles / bio



Indépendant à ...

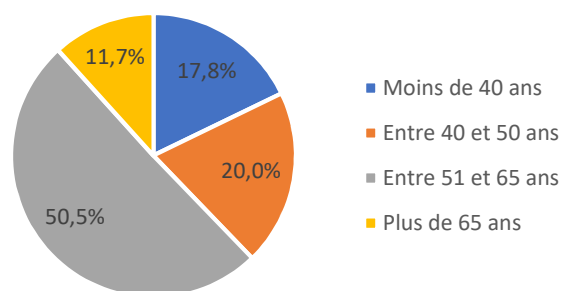


Statut juridique



Age	Pourcentage des répondants
Moins de 40 ans	17,8%
Entre 40 et 50 ans	20,0%
Entre 51 et 65 ans	50,5%
Plus de 65 ans	11,7%

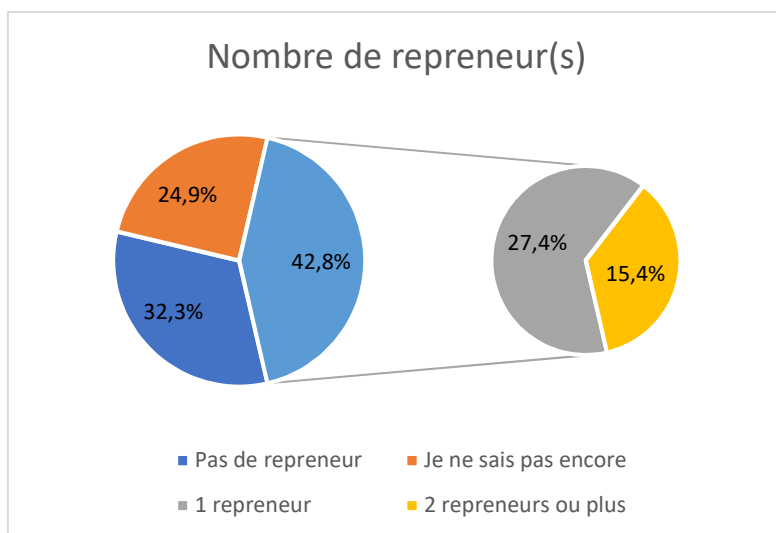
Âges des répondants



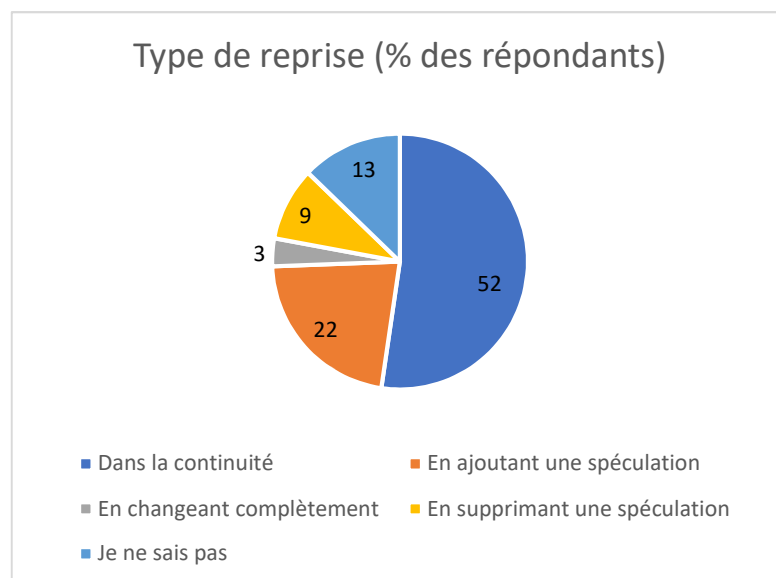
Comment se passe la reprise de l'exploitation ?

Seuls les plus de 50 ans ont été interrogé sur la reprise de leur exploitation. 43% d'entre eux ont un ou plusieurs repreneurs, tandis que 32% savent qu'ils n'ont pas de repreneur. Dans 52% des cas de reprise, celle-ci se fait dans la continuité de l'activité principale. Cependant plus de 20% des repreneurs vont ajouter une spéculation ou diversifier les activités de l'exploitation.

Future reprise	% des répondants
Sans repreneur	32
1 ou plusieurs repreneurs	43
Ne sais pas encore	25



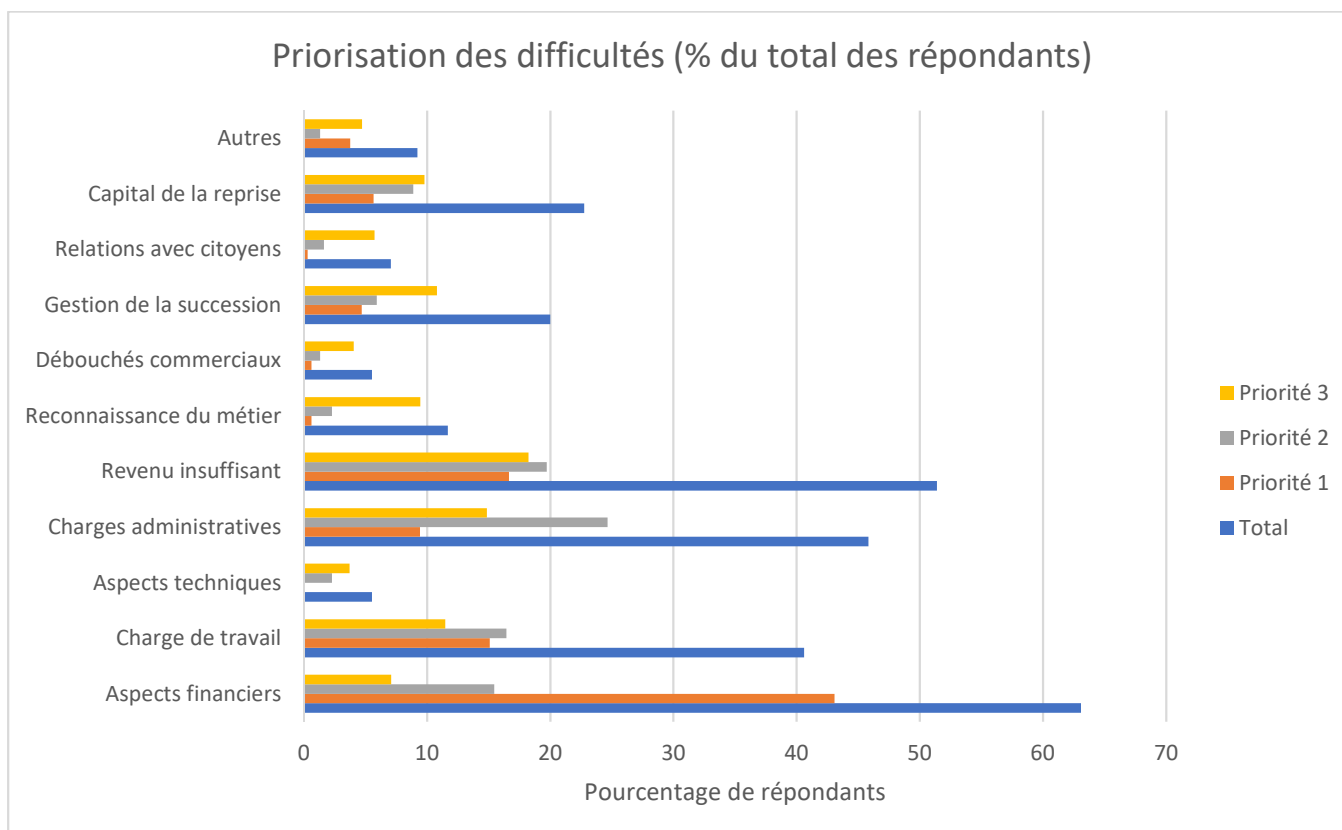
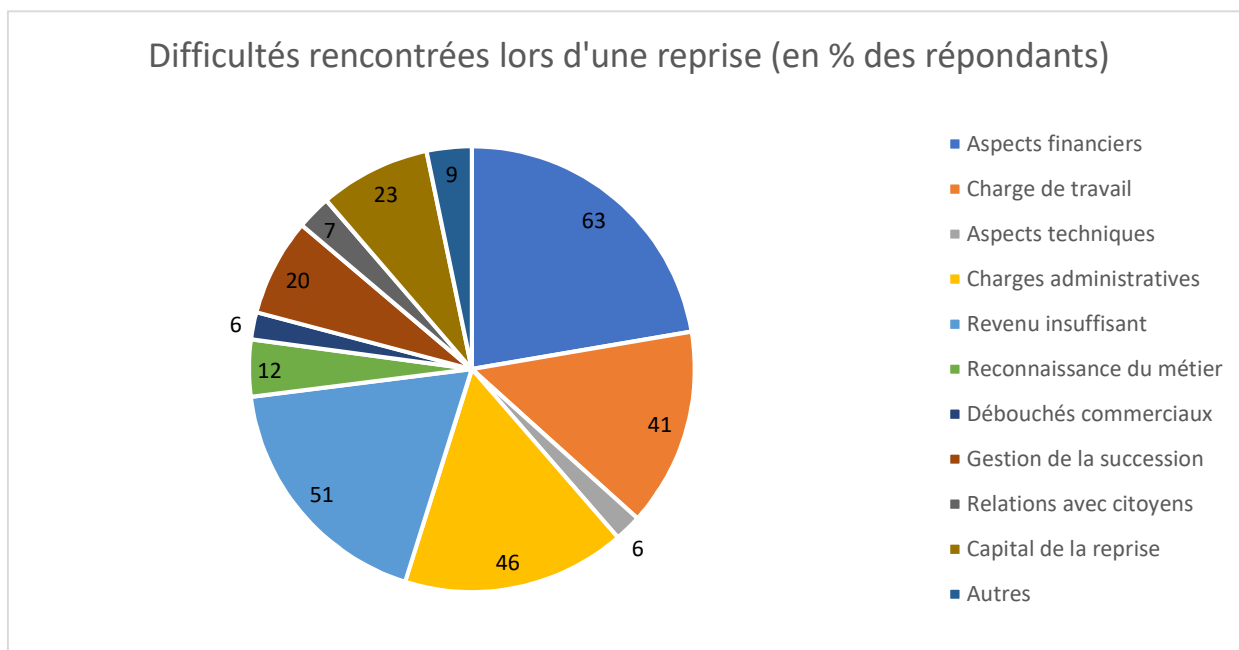
Type de reprise	% des répondants
Dans la continuité	52
En ajoutant une spéculation	22
En changeant complètement	3
En supprimant une spéculation	9
Je ne sais pas	13



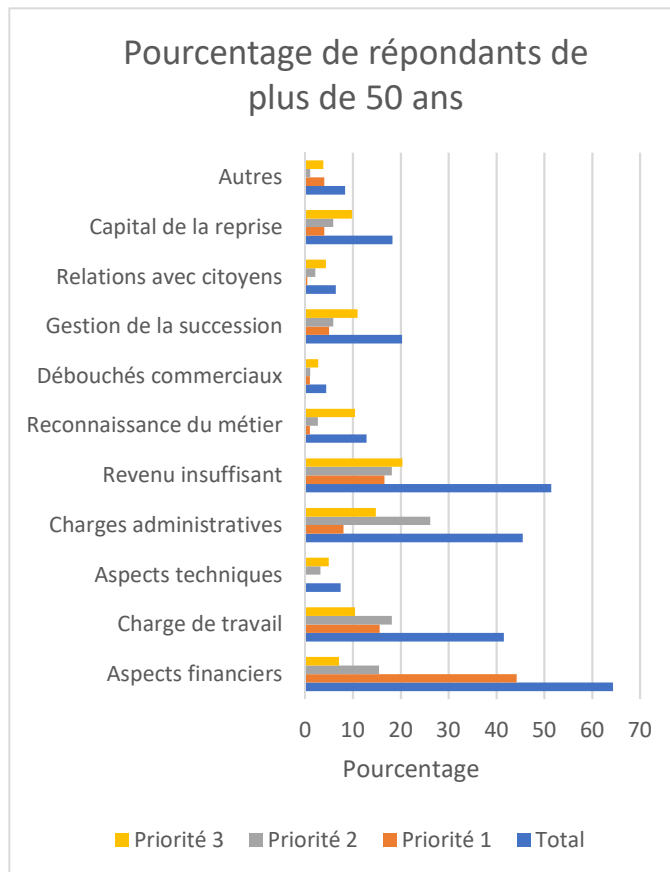
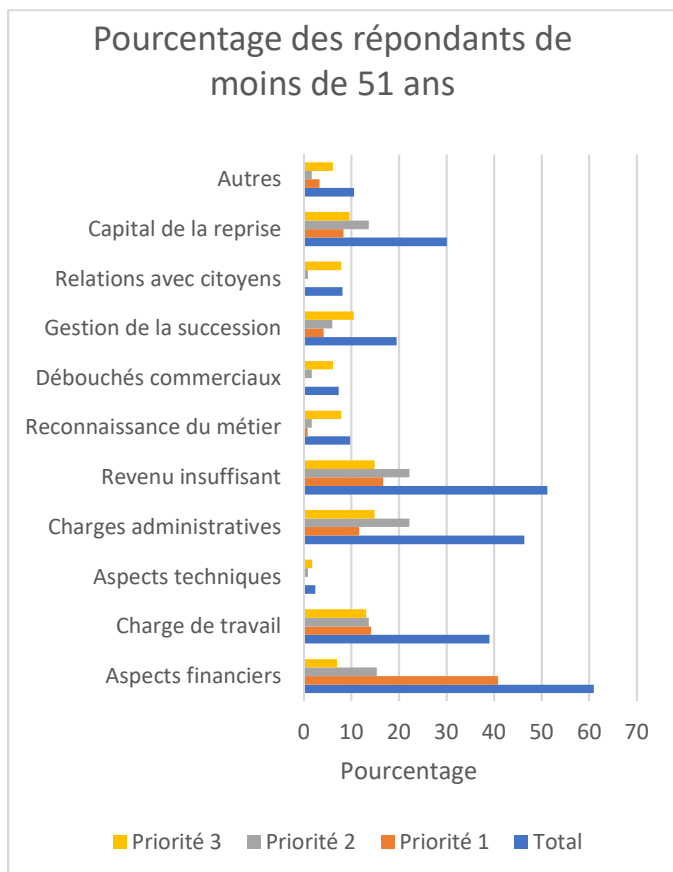
Lorsque la reprise se fait dans la continuité, s'est parce qu'il y aura moins de main d'œuvre (33% des répondants) ou pour améliorer la qualité de vie du repreneur (22%). La suppression d'une spéculation correspond à une baisse de main d'œuvre dans 62% des cas ou à une amélioration de la qualité de vie du repreneur (25%). Tandis que, le fait d'ajouter une spéculation/diversification lors de la reprise est lié à l'objectif d'augmenter la rentabilité (42% des répondants) et à l'augmentation de la main d'œuvre (37%). Au total, l'amélioration de la rentabilité de l'exploitation n'est mentionnée que par 16% des répondants.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées lors d'une reprise ?

Cette question a été posée à l'ensemble des répondants, quel que soit leur âge. Les 3 principales difficultés sont les aspects financiers, le risque de revenu insuffisant et les charges administratives. Il faut noter que chez les moins de 50 ans, la charge de travail et la pénibilité arrivent en troisième position, avant les charges administratives. D'autres facteurs régulièrement cités sont la gestion de la succession, le capital reprise et l'accès au foncier.



Priorisation des difficultés rencontrées à la reprise par classes d'âge

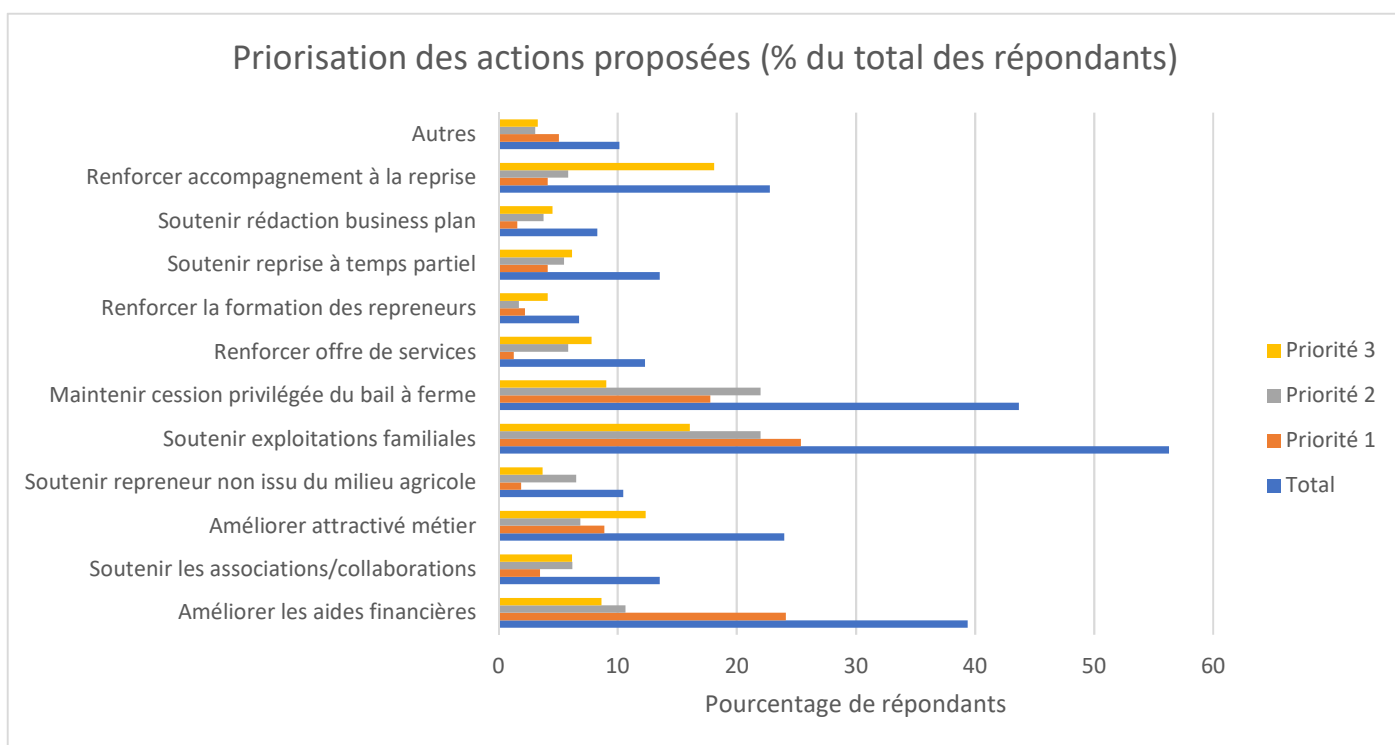
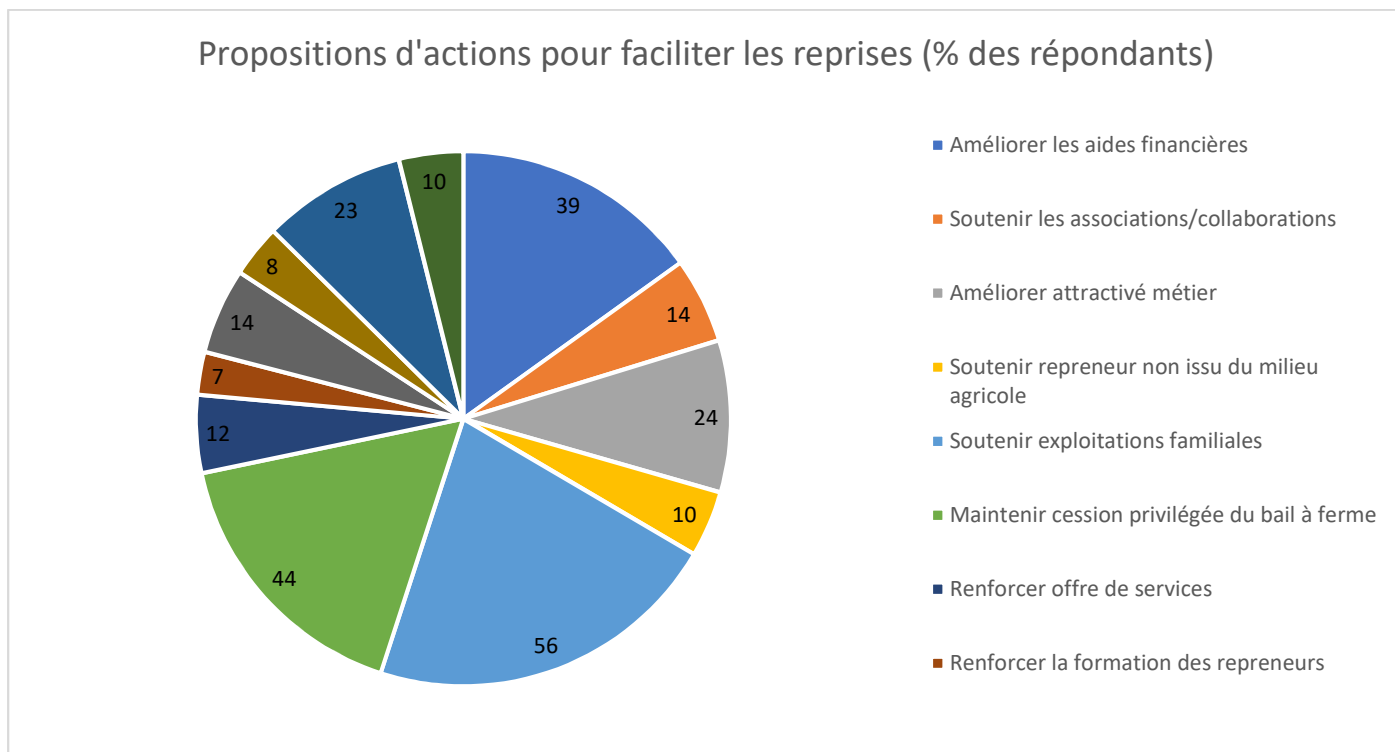


D'autres difficultés ont également été citées par les producteurs :

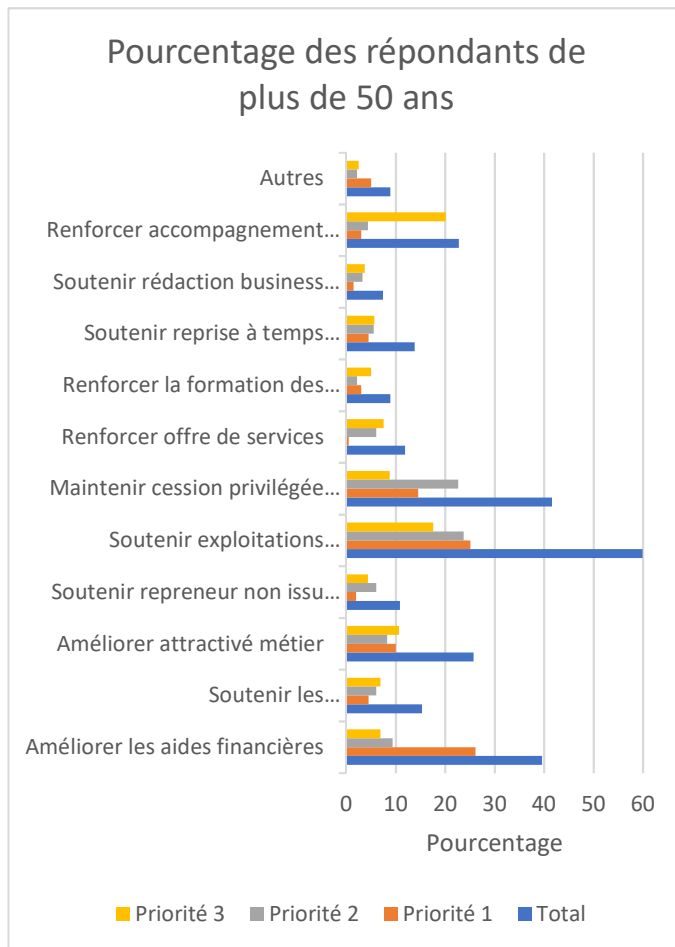
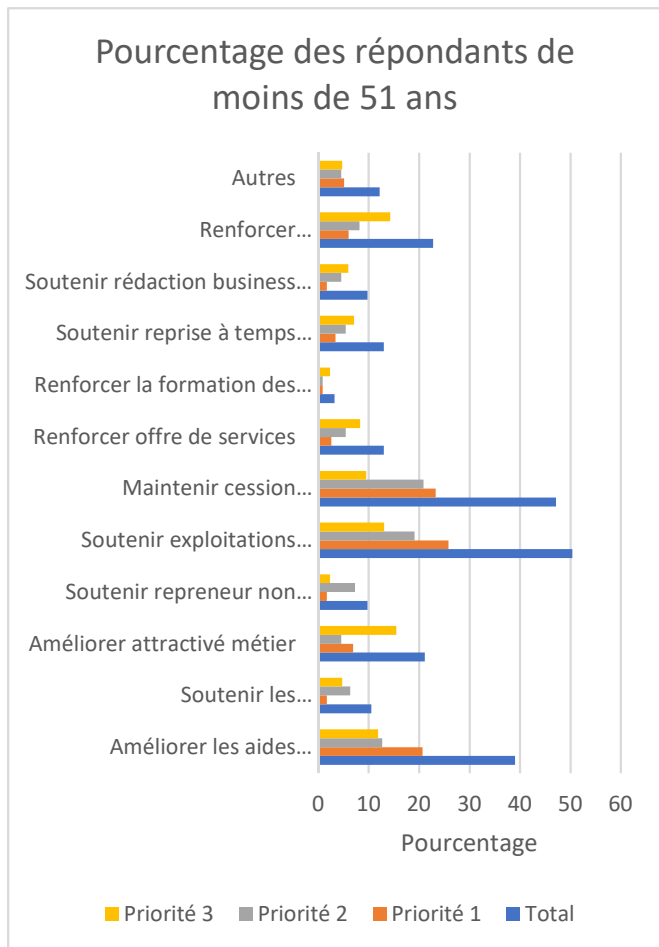
- Accès à la terre et le bail à ferme
- L'équilibre entre le travail et la vie familiale, voire la possibilité de fonder une famille
- La reprise par des personnes qui ne sont pas de proches parents et des personnes hors milieu agricole
- L'insécurité climatique et l'évolution rapides des règles environnementales
- La complexité de la réglementation lors d'une reprise, la charge administrative et l'absence d'un guichet unique ou avoir toute l'information
- Le manque de plan de développement précis du candidat repreneur
- Les projets différents, comme les projets en agro écologie, sont peu soutenus par les conseillers et les banques
- Le morcellement des terres et la difficulté de garder suffisamment de terre lors d'une reprise
- La lourdeur des réglementations et des contrôles
- L'absence de vision du futur de l'agriculture en Wallonie, les politiques agricoles européennes et régionales trop contraignantes alors que l'agriculteur est un indépendant.

Quelles sont les principales actions qui pourraient favoriser la reprise des fermes ?

Les trois actions prioritaires selon les répondants sont : en priorité le soutien aux fermes familiales perçues comme plus facilement reprenables, ensuite le maintien de la cession privilégiée du bail à ferme et enfin, l'amélioration des aides financières à la reprise. D'autres actions comme le renforcement de l'attractivité du métier et du suivi-accompagnement de la reprise sont également citées. On n'observe pas de réelles différences entre les classes d'âge. Cependant les moins de 50 ans sont plus favorables aux reprises des ferme à temps partiel, au renforcement de l'offre de services existante comme le service de remplacement, et la demande d'un accompagnement renforcé à la réalisation d'un business plan.



Priorisation des actions proposées pour faciliter la reprise par classes d'âge



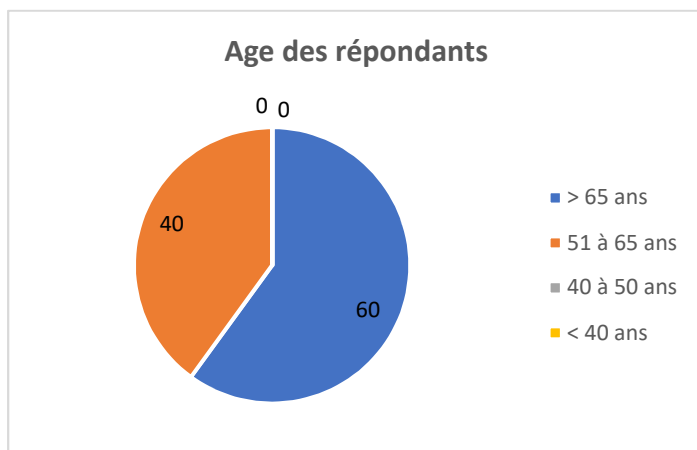
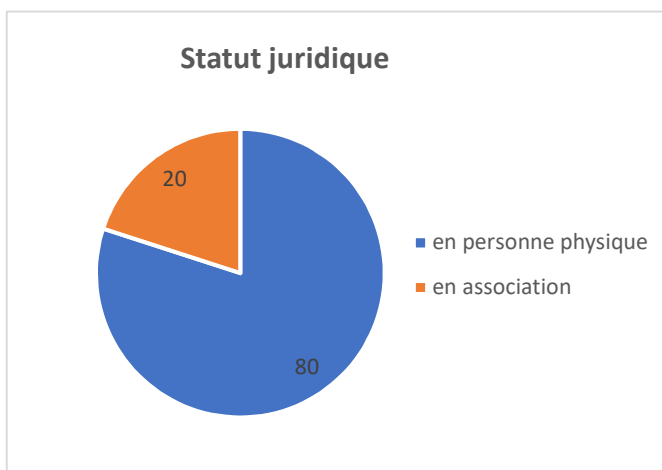
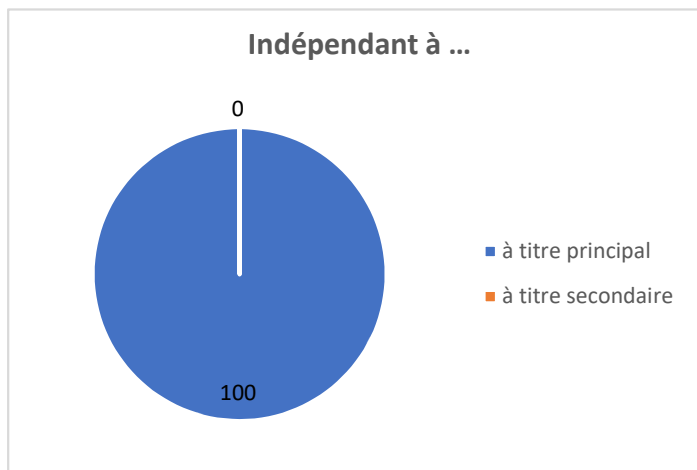
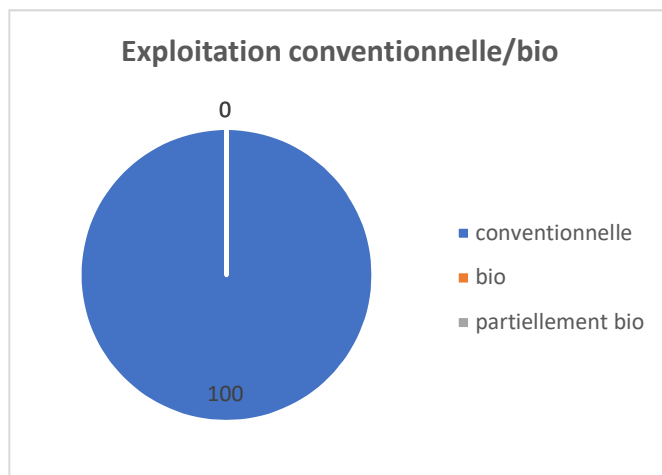
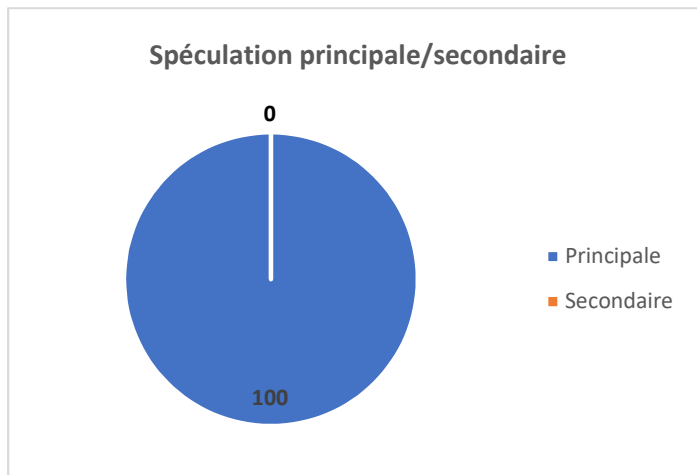
D'autres propositions ont également été faites par les producteurs :

-

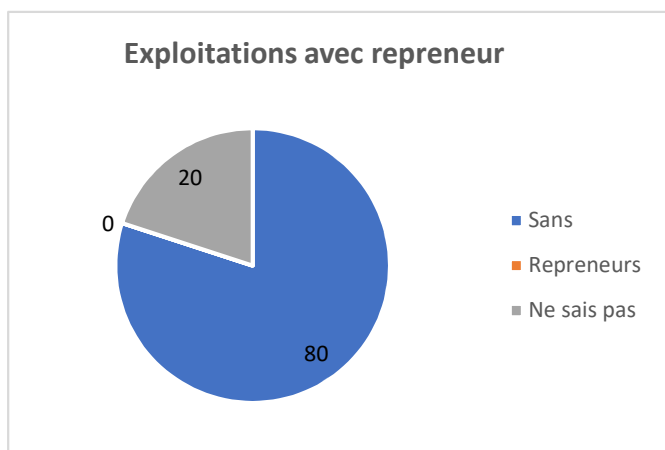
Le secteur de l'aquaculture

Nombre de répondants : 5 (ce qui représente environ 15% des pisciculteurs wallons).

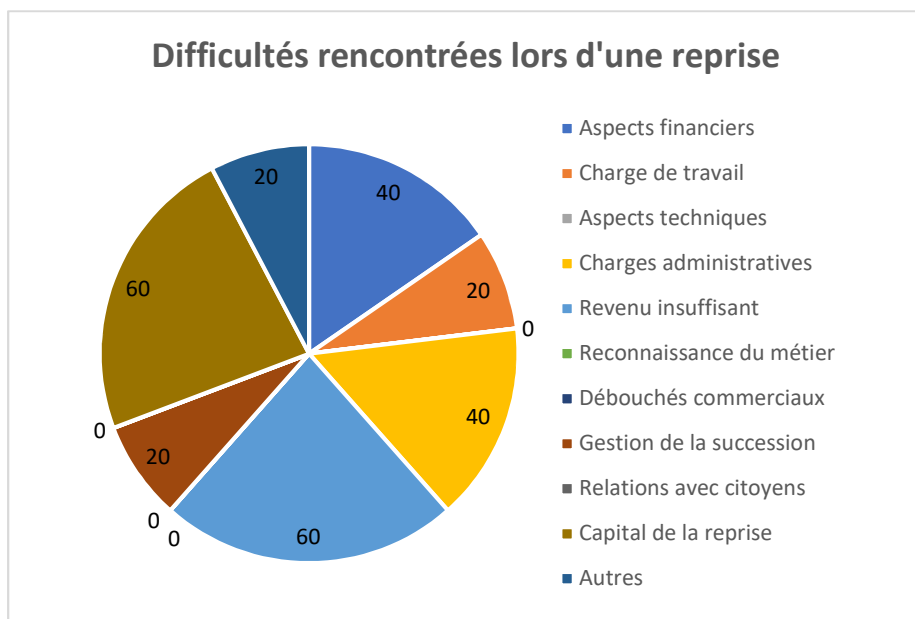
Caractérisation des répondants (en % des répondants pisciculteurs)



Reprise des exploitations

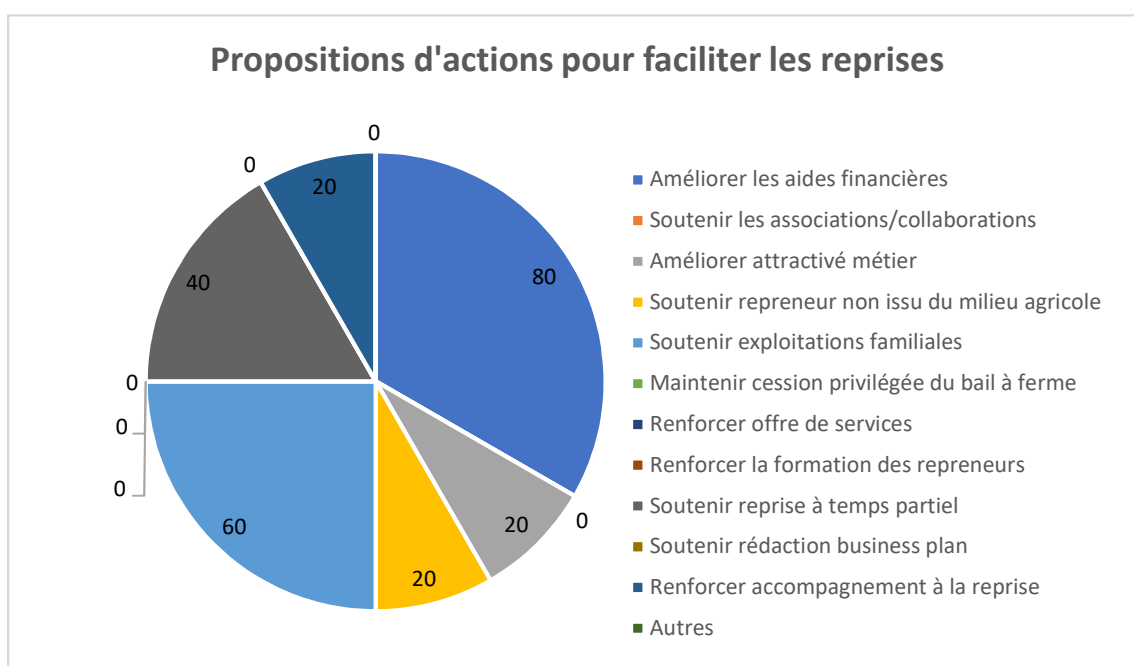


Difficultés rencontrées par les pisciculteurs et propositions d'actions (en % des répondants)



Dans le secteur aquacole, les difficultés citées en priorité sont le revenu et le capital de reprise, alors que les aspects financiers et la charge administrative viennent en deuxième place.

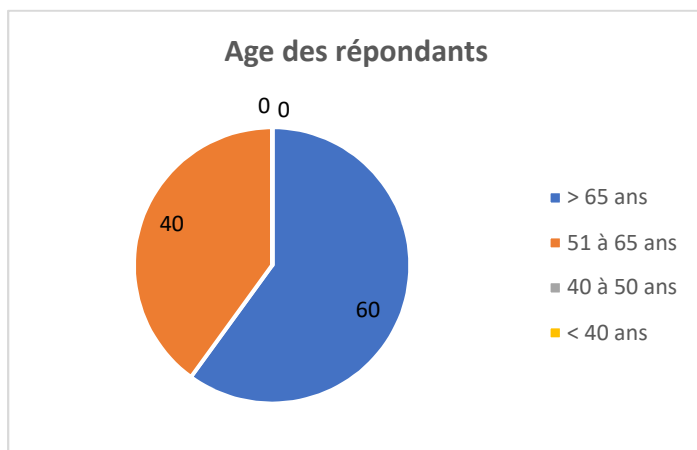
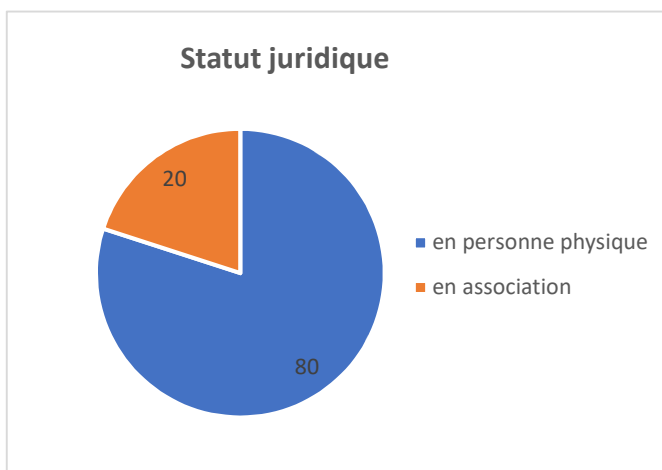
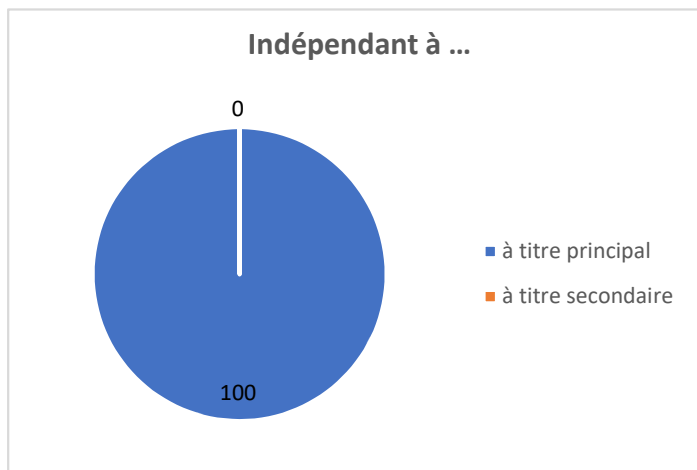
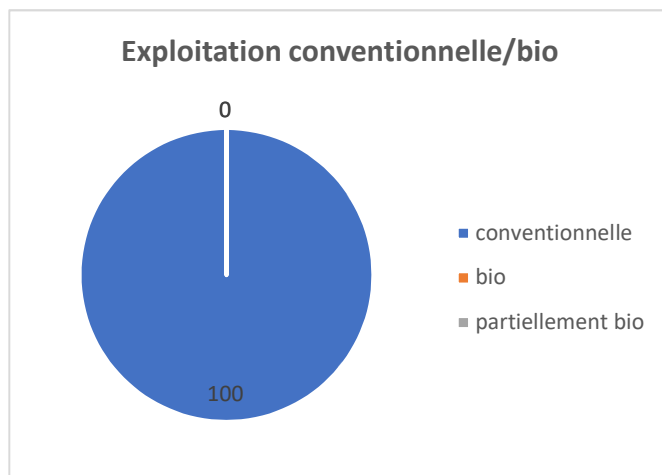
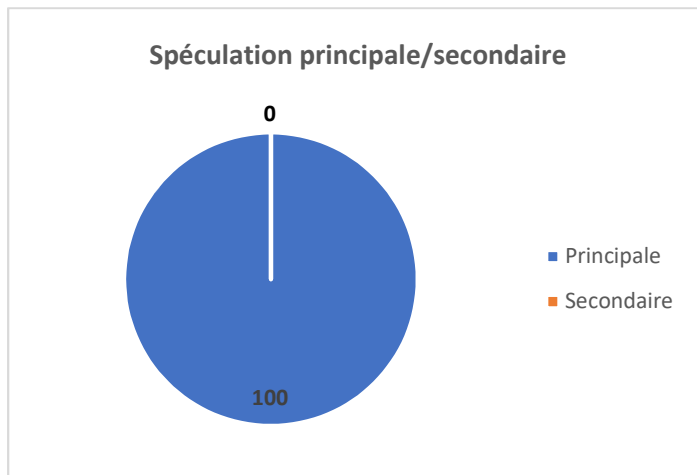
Dans les propositions d'actions, l'amélioration des aides financières dépassent le soutien aux exploitations familiales.



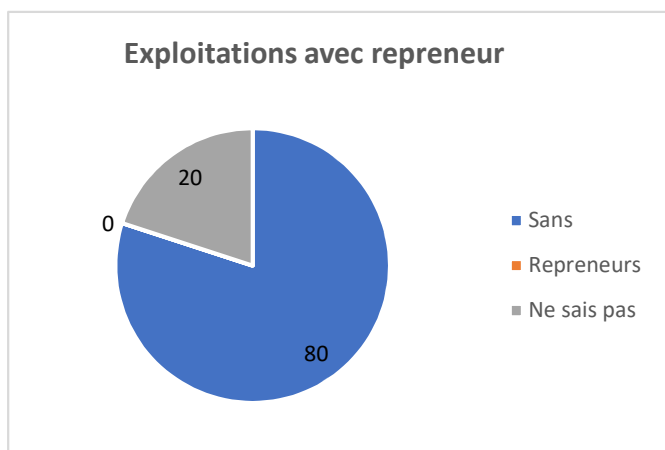
Le secteur des bovins viandeux

Nombre de répondants : 130

Caractérisation des répondants (en % des répondants « bovins viandeux »)



Reprise des exploitations



Difficultés rencontrées par les pisciculteurs et propositions d'actions (en % des répondants)

